

Sonderdruck

Extrait

Offprint

REI CRETARIAE ROMANAE FACTORVM

ACTA XIV-XV



MAURICE PICON, ELIANE MELLE, MICHELE VICHY, JOËLLE
GARMIER

RECHERCHES SUR LES CÉRAMIQUES D'ATEIUS
TROUVÉES EN GAULE

ATVATVCAE TVNGRORVM BELGICAE

NOVIOMAGI BATAVORVM

1972-1973

Le classement et la détermination de l'origine des produits portant la marque d'ATEIVS est un des nombreux problèmes auxquels le Laboratoire d'Archéologie de Lyon s'est trouvé confronté à l'occasion d'une recherche systématique qu'il a entreprise sur les compositions des céramiques sigillées. Dans le cadre de cette recherche qui comporte par ailleurs plusieurs milliers d'analyses (1), nous avons été amenés à étudier environ 80 céramiques portant le timbre d'ATEIVS, seul ou associé à un nom d'esclave ou d'affranchi. Les exemplaires où la signature d'ATEIVS apparaît seule représentent environ les 9/10^e de l'ensemble.

Nous examinerons ici le cas des 68 exemplaires trouvés en Gaule. Les autres proviennent des fouilles entreprises dans les officines italiques de céramiques sigillées ; ils ne présentent aucune caractéristique particulière et ne posent donc aucun problème d'attribution (2). Quant aux exemplaires trouvés en Gaule, ils l'ont été sur une grande variété de sites allant de l'Alsace aux régions du Centre et à la Provence.

Le classement de ce matériel a été effectué à partir des données fournies par l'analyse (3), de la manière suivante. Une première séparation des 68 exemplaires en 2 groupes distincts peut être faite en partant de l'histogramme des concentrations en oxyde de titane (TiO₂), reproduit figure 1. Cette séparation se trouve confirmée, d'une manière tout aussi nette, par les histogrammes, non reproduits ici, des pourcentages en oxyde de fer et en oxyde d'aluminium.

Le petit groupe de 7 tessons qui se trouve ainsi isolé du reste, présente un ensemble de caractéristiques identiques en tout point à celles des productions lyonnaises de céramiques sigillées. Cependant, comme aucun tesson lyonnais portant la marque d'ATEIVS n'avait été recueilli lors des fouilles de l'officine de la Muette (4), il a semblé nécessaire, avant d'admettre l'origine lyonnaise de ce petit groupe, d'effectuer des vérifications plus

approfondies. A cette fin les analyses ont été poursuivies sur le plus grand nombre possible de constituants chimiques ⁽⁵⁾ ; elles ont révélé une totale identité de composition entre les productions lyonnaises et les estampilles d'ATEIVS appartenant au petit groupe des 7 tessons isolés précédemment ⁽⁶⁾. On doit donc admettre, malgré l'absence des productions d'ATEIVS sur l'officine de la Murette, qu'un atelier de ce potier a bien fonctionné à Lyon. Cette absence des productions d'ATEIVS à la Murette ne saurait d'ailleurs surprendre. En effet, les premiers archéologues lyonnais ont plusieurs fois signalé l'existence d'ateliers de « céramiques rouges romaines » en divers points de la métropole des Gaules ⁽⁷⁾, et il est donc très vraisemblable que l'atelier d'ATEIVS que nous cherchons, se situe sur l'un d'eux.

Pour les 61 marques restantes dont il convient de rechercher l'origine ailleurs qu'à Lyon ⁽⁸⁾, il pouvait a priori sembler logique de supposer, comme hypothèse de départ, qu'une proportion importante d'entre elles provenait d'Arezzo. Or cela n'est pas. En effet, si l'on regarde, pour les concentrations en oxyde de potassium, l'histogramme qui se rapporte aux 61 marques restantes et se trouve reproduit figure 2, on constate que le maximum de fréquence correspond à un pourcentage en K_2O nettement plus élevé que celui des céramiques d'Arezzo ⁽⁹⁾. Seul le petit groupe de 6 tessons, légèrement à l'écart de la distribution principale, se trouve situé correctement, dans l'hypothèse d'une provenance arétine.

Sans entrer dans une discussion détaillée sur l'attribution éventuelle à l'officine d'Arezzo ⁽¹⁰⁾ de tel ou tel tesson, on peut affirmer, globalement, que cette officine n'est représentée que par un très petit nombre d'exemplaires parmi les tessons d'ATEIVS trouvés en Gaule. Mais il restait alors à déterminer l'origine des autres tessons, de très loin les plus nombreux.

Nous pensons qu'il pouvait s'agir d'un atelier italique, autre qu'Arezzo, ayant rencontré plusieurs compositions presque identiques aux nôtres parmi les céramiques étrusco-campaniennes à vernis noir. Si l'hypothèse généralement admise de la multiplicité des ateliers d'étrusco-campanienne était exacte, on pouvait espérer que la dissémination des productions de notre atelier inconnu serait assez limitée pour permettre d'identifier au moins la région d'Italie où il aurait fonctionné. Il s'agissait là, incon-

testablement, d'une très longue enquête qui a finalement été écourtée par un heureux concours de circonstances, lorsque nous avons appris, grâce à l'obligeance de Monsieur le Professeur Maetzke ⁽¹¹⁾, l'existence, à Pise, d'un atelier d'ATEIVS qui n'avait encore fait l'objet d'aucune publication. Ayant trouvé auprès de l'Institut d'Archéologie de l'Université de Pise l'accueil le plus ouvert ⁽¹²⁾ nous avons pu procéder à l'analyse d'une série de tessons provenant de la trouvaille de 1965. Les résultats de ces analyses concordent parfaitement avec les compositions des tessons de la distribution principale de la figure 2. L'existence même de cette concordance, jointe à la présence de très nombreuses marques d'ATEIVS parmi les rebuts des fabrications pisanes, paraissent constituer des arguments suffisants pour que l'on puisse affirmer que les céramiques de ce potier que l'on trouve en Gaule et qui ne sont ni de Lyon ni d'Arezzo, proviennent bien de l'atelier de Pise ⁽¹³⁾. Ce sont d'ailleurs, numériquement, les plus importantes, puisque la répartition des estampilles entre ces trois centres de production est à peu près comme un, un et neuf.

A vrai dire la répartition précédente n'a qu'une valeur indicative car elle varie beaucoup selon les régions et selon l'époque, ainsi qu'il ressort des observations que l'on peut faire dès à présent sur l'ensemble du matériel sigillé de type italique que nous avons étudié. Il est toutefois certain que ces observations restent encore fragmentaires, ayant été faites à l'occasion d'une recherche qui avait d'autres objectifs ⁽¹⁴⁾ ; elles demanderaient dans tous les cas à être confirmées ou précisées par des mesures plus nombreuses.

Une première série d'observations concerne les productions de la succursale lyonnaise d'ATEIVS qui ne sont réellement bien représentées que dans l'Est de la Gaule et la région rhénane. Elles pourraient même constituer le groupe le plus important sur certains sites, comme celui de Haltern, dans la mesure cependant où l'on peut se fier à l'impression laissée par un examen préliminaire rapide ⁽¹⁵⁾. C'est également vers l'Est qu'iront les productions des autres potiers lyonnais, et à ce propos on peut se demander si l'implantation des officines lyonnaises ne serait pas à mettre en partie ou en totalité à l'actif de la firme d'ATEIVS qui, partant d'Arezzo, se serait installée à Pise pour développer

ses exportations par mer, et à Lyon pour conquérir le marché rhénan. Elle aurait pu entraîner, tant à Pise qu'à Lyon, d'autres potiers qui auraient profité des mêmes circuits commerciaux.

L'hypothèse précédente restera toutefois des plus gratuites tant que la chronologie relative des diverses productions lyonnaises n'aura pas été débrouillée dans ses grandes lignes. Mais, quoi qu'il en soit, un point semble acquis, celui de l'existence de zones d'influence propres à chacune des officines d'ATEIVS, et d'une manière plus générale à chacun des 3 centres considérés ici. Nous avons signalé le cas de Lyon orienté vers l'Est de la Gaule. Mais le phénomène semble général ainsi qu'il ressort des listes d'analyse dont nous disposons pour les sigillées de type italique, et des essais de répartition, suivant l'origine des pâtes, que ces listes permettent d'ébaucher ⁽¹⁶⁾. C'est ainsi par exemple qu'à Bolsena ⁽¹⁷⁾, en Italie centrale, les productions pisanes se trouvent dans une proportion extrêmement faible ⁽¹⁸⁾, Arezzo conservant pour ces régions le monopole des exportations, effectuées sans doute par voie de terre. En Italie méridionale, au contraire, et notamment en Campanie, c'est l'atelier de Pise qui paraît le mieux représenté, bénéficiant alors, pour ces régions plus éloignées, des facilités d'exportation par mer ⁽¹⁹⁾.

Dans le détail les faits sont un peu plus compliqués et ils le resteront tant qu'on n'aura pas fixé la chronologie relative des centres d'Arezzo, de Pise et de Lyon, ce que l'utilisation conjuguée des méthodes de laboratoire et des données stratigraphiques devrait permettre de résoudre sans trop de difficulté. Il est certain par exemple que les importations en provenance de Pise n'ont supplanté celles d'Arezzo qu'à une date relativement récente qui, très vraisemblablement, doit être celle à laquelle les différents auteurs s'accordent pour fixer l'arrivée massive des productions du groupe d'ATEIVS parmi la sigillée italique recueillie en Gaule ⁽²⁰⁾. A Lyon même, sur les sites les plus anciens, les céramiques d'Arezzo restent largement majoritaires. C'est le cas notamment sur le chantier de la Montée de Loyasse ⁽²¹⁾ qui malheureusement ne peut être daté avec plus de précision qu'à l'intérieur d'une fourchette allant de 30 à 15 avant J.C., mais qui est de toute façon antérieur à l'ouverture de l'atelier de la Muette.

Au terme de ces quelques réflexions il semble que bien des

notions traditionnelles, plus ou moins admises par tous, puissent être remises en question. Il y a bien sûr le problème des ATEI provinciaux qui se présente finalement sous des aspects assez différents de ceux que l'on envisageait autrefois, puisque les fabrications italiennes demeurent finalement les plus importantes. Mais il y a également tout le problème des productions tardives de céramiques sigillées en Italie qu'il faudrait revoir à la lumière des données nouvelles fournies par la révélation de l'importance exceptionnelle de l'atelier de Pise. C'est dire aussi que l'étude de la céramique sigillée italienne pourrait bien connaître de nouveaux et très importants bouleversements dans les quelques années à venir.

NOTES

- (¹) Le but principal de cette recherche est de constituer un instrument de travail qui permette l'identification, d'après les caractéristiques des pâtes, des divers ateliers de céramiques sigillées. Le fait que l'on connaisse, pour ce groupe de céramiques, plus de cinquante ateliers, donne à cette recherche une très large portée ; elle offre en effet la possibilité de tester et de comparer en toute sécurité les diverses méthodes susceptibles d'être employées pour reconnaître les productions de n'importe quel atelier, connu ou inconnu. Une orientation annexe, que nous développons parallèlement à la précédente, concerne les techniques de fabrication et leur évolution au cours du temps.
- (²) Il s'agit essentiellement d'exemplaires qui proviennent des fouilles d'Arezzo, mais aussi de quelques autres, dont nous parlerons plus loin, qui ont été trouvés à Pise.
- (³) On trouvera quelques indications sur la méthode d'analyse qui a été employée ici (la fluorescence X) dans la publication préliminaire suivante : PICON M., VICHY M., MEILLE E., Composition of the Lezoux, Lyon and Arezzo samian ware, *Archaeometry*, 13, 2 (1971), pp. 191-208. Par rapport à la méthode décrite dans cette publication les résultats d'analyse auxquels nous nous référons ont été obtenus en appliquant au dosage du titane et du potassium une légère correction d'étalonnage. Il en résulte que les valeurs du titane précédemment publiées sont un peu faibles alors que celles du potassium sont légèrement trop fortes.
- (⁴) On connaît actuellement deux ateliers de céramiques sigillées à Lyon : Loyasse et la Muette. Le plus ancien, celui de Loyasse, a fonctionné à une date qui reste à préciser entre 30 et 15 avant notre ère. En réalité il n'a produit que des imitations de céramiques sigillées, à vernis poreux, non grésé. Les premières sigillées véritables

ne sont connues à Lyon que plus tard, probablement vers 15 avant J.-C., sur l'atelier de la Muette.

- (5) Ces vérifications furent effectuées par François Widemann, au Lawrence Radiation Laboratory, à Berkeley en Californie, ou l'équipe dirigée par I. Perlman et F. Asaro a mis au point un processus extrêmement élaboré d'analyse par activation qui a fait l'objet de nombreuses applications dans l'étude des céramiques antiques.
- (6) Voir par exemple : M. PICON, J. GARMIER, Un atelier d'ATEIVS à Lyon, *Revue Archéol. de l'Est*, t. XXV, 1974, pp. 71-76.
F. WIDEMANN, M. PICON, F. ASARO, H. V. MICHEL, I. PERLMAN, A Lyons branch of the pottery-making firm of ATEIVS of Arezzo, à paraître dans *Archaeometry*, 1975.
- (7) Cf. J. LASFARGUES, Les ateliers de potiers de Lyon, étude topographique, *Revue Archéol. de l'Est*, t. XXIV, 1973, pp. 525-535.
- (8) On peut en effet considérer que les pâtes lyonnaises sont assez bien connues puisqu'on dispose de plusieurs centaines d'analyses qui recouvrent les différentes époques et les différentes variétés de la production céramique locale. Or aucune de ces analyses ne se rapproche de celles des 61 marques restantes.
- (9) Les pâtes d'Arezzo sont également bien connues depuis qu'il nous a été possible d'effectuer, grâce à la coopération du Ministère Italien de l'Instruction Publique, une série très complète de prélèvements sur les diverses productions de cette officine ; cela fait aussi plusieurs centaines d'analyses.
- (10) Nous comprenons ici les productions d'Arezzo proprement dites, mais aussi celles des ateliers périphériques comme Cincelli.
- (11) A qui nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour l'aide irremplaçable qu'il a bien voulu nous apporter dans nos recherches.
- (12) Accueil auquel nous sommes particulièrement heureux de rendre hommage.
- (13) On aurait certes pu effectuer ici les mêmes vérifications que celles qui ont été faites pour les ATEI de Lyon. Mais le fait que les déchets des ateliers pisans, et les nombreuses estampilles d'ATEIVS qui s'y trouvent, présentent, par rapport aux compositions arétines, les mêmes caractères distinctifs que ceux des 61 estampilles restantes, rend cette vérification assez inutile. La probabilité de trouver un autre atelier d'ATEIVS qui aurait les mêmes caractères distinctifs que ceux de Pise est en effet si faible qu'on peut bien réserver ces vérifications à des problèmes plus douteux.
- (14) Cf. note 1, p. 132.
- (15) N'ayant pu encore procéder aux analyses pour lesquelles nous avons reçu toutes facilités au Landesmuseum de Münster.
- (16) Il ne s'agit plus alors, uniquement, d'ATEIVS, mais de l'ensemble des productions pisanes de céramiques sigillées.
- (17) Fouilles de l'École Française de Rome dont le matériel sigillé a été étudié par Christian Goudineau à qui ce travail doit beaucoup notamment pour avoir été à l'origine de nos recherches sur les sigillées italiennes.

- (¹⁸) Deux échantillons sur plus d'une cinquantaine d'autres répartis entre les différents niveaux de la fouille stratigraphique.
- (¹⁹) Sous réserve d'une vérification plus approfondie qui pourrait être envisagée dans le cadre d'une étude générale des exportations italiennes de céramiques sigillées.
- (²⁰) Voir en particulier, E. ETLINGER, Vorbemerkungen zu einer Diskussion des Ateius-Problems, R.C.R.F. Acta IV, 1962, pp. 27-44.
- (²¹) Fouilles R. Pelletier, propriété Jouffray.

LÉGENDES DES FIGURES

Fig. 1. — Histogramme des pourcentages d'oxyde de titane pour 68 céramiques d'ATEIVS trouvées en Gaule.

Fig. 2. — Histogramme des pourcentages d'oxyde de potassium pour les 61 céramiques d'ATEIVS qui ne sont pas de l'atelier de Lyon.

